



# Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal

*Regard sur le territoire du CSSS Lucille-Teasdale*

## Mise en contexte

La qualité de l'environnement alimentaire facilite l'adoption d'une alimentation qui favorise la santé, comme l'ont constaté plusieurs études. L'effet d'un environnement déficient est encore plus fort lorsque les personnes qui y vivent subissent un manque de diverses ressources (revenu, transport, habiletés, équipement, etc.). La littérature démontre également le lien entre l'environnement alimentaire et les inégalités sociales de santé. En 2004, une première étude de la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal avait mis en relief les disparités dans l'accès aux aliments santé selon les secteurs de résidence.

L'étude a été reprise en 2010 afin d'examiner à nouveau la situation montréalaise en matière d'accès aux aliments santé. Les approches utilisées pour mesurer l'environnement alimentaire et en évaluer la qualité santé sont, dans la littérature, nombreuses et variées. Celle retenue par la DSP cible l'accès aux fruits et légumes frais sur une distance de marche. Ce choix méthodologique procède de deux constats : d'une part, les fruits et légumes sont reconnus comme une composante majeure de l'alimentation saine et d'autre part, les sondages omnibus menés par la DSP depuis dix ans, révèlent que leur consommation est encore insuffisante dans le menu de la majorité de la population montréalaise. La préoccupation pour l'accès à distance de marche est reliée aux efforts de la DSP de Montréal dans la promotion du transport actif. Les mesures visant à réduire l'utilisation de l'automobile soulèvent en effet l'importance de la présence de services

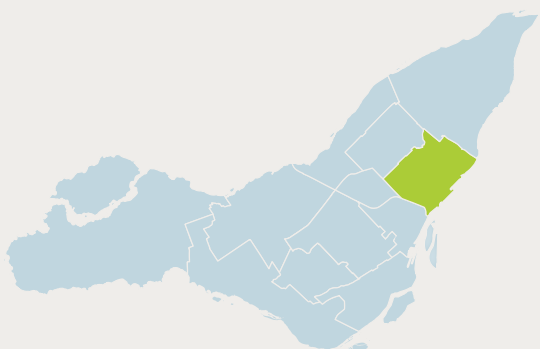
de proximité, notamment pour les achats alimentaires. Dans cette étude, une attention particulière porte aussi sur les disparités entre les groupes socioéconomiques et entre les secteurs habités.

Les surfaces dédiées aux fruits et légumes frais ont d'abord été mesurées dans les commerces alimentaires, de toutes catégories, de l'île de Montréal. L'accès a ensuite été calculé et cartographié sur la base des aires de diffusion, c'est-à-dire la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada diffuse les données sociodémographiques. L'île de Montréal compte plus de 3 000 aires de diffusion (AD). La proximité, définie sur une distance de marche, a été établie par divers auteurs à 500 m (totalisant 1 km aller-retour). Pour chacune des aires de diffusion, on a donc mesuré la surface totale de fruits et légumes frais accessible dans un rayon de 500 m autour de son point central.

Le rapport détaillé de l'étude, avec revue de littérature et références, est disponible sur internet, à l'adresse suivante : <http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/accesalimentsante>.

Ce cahier propose un regard sur le territoire du CSSS Lucille-Teasdale qui compte 290 aires de diffusion, réparties en 3 territoires de CLSC et 11 voisinages. Il a pour objectif d'aider les acteurs locaux, tant municipaux que sociaux ou économiques, à analyser et prioriser les secteurs mal desservis où des interventions doivent être déployées pour améliorer l'environnement alimentaire et favoriser une plus grande consommation de fruits et légumes.

CSSS LUCILLE-TEASDALE



## Accès aux fruits et légumes frais dans le territoire du CSSS Lucille-Teasdale

Le tableau 1 indique le nombre d'aires de diffusion et leur population selon l'accès aux fruits et légumes frais (FL). Les catégories d'accès, réparties entre 0 et > 850 pieds carrés, sont celles établies dans l'analyse régionale, à partir de la mesure médiane estimée à 425 pieds carrés; la médiane est la valeur au-dessus ou au-dessous de laquelle 50 % de la population a accès à distance de marche. Afin de mieux percevoir les disparités entre les territoires, l'accès médian est également précisé selon trois niveaux géographiques, soit pour l'ensemble du CSSS (tableau 2), pour les 3 CLSC et pour leurs 11 voisinages (tableau 3).



**Tableau 1.** Distribution des aires de diffusion et de la population, selon l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, CSSS Lucille-Teasdale, 2010

Accès aux FL (pi <sup>2</sup> )	Nombre d'aires de diffusion	Population	% de la population
0	53	32 687	19,5
50 - 215	37	20 930	12,5
216 - 425	43	22 624	13,5
426 - 850	26	15 470	9,3
> 850	131	75 497	45,2
<b>Total</b>	<b>290</b>	<b>167 208</b>	<b>100</b>

Plus de 45 % de la population résidant sur ce territoire bénéficie d'un excellent accès aux fruits et légumes frais à distance de marche (> 850 pi<sup>2</sup>). À l'inverse, près du tiers des résidents ont un accès soit nul (0 pi<sup>2</sup>), soit négligeable (50-215 pi<sup>2</sup>).

Le tableau 2 permet de comparer le Centre de Santé et des Services sociaux Lucille-Teasdale aux autres CSSS montréalais, en indiquant, pour chacun, l'accès médian aux fruits et légumes frais. Puisqu'une attention particulière de l'analyse porte sur les inégalités en terme d'accès à des aliments santé, celles-ci sont examinées en fonction des personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR)<sup>1</sup> et qui résident dans les secteurs où l'accès est nul ou négligeable (moins de 215 pi<sup>2</sup>). Les données se rapportant à ce facteur essentiel de l'étude sont incluses au tableau 2 pour chacun des CSSS.

**Une légère différence peut apparaître entre les chiffres rapportés dans ce cahier et ceux du tableau 8 du rapport détaillé (Accès aux fruits et légumes frais par territoire de CSSS). Cela est dû aux ajustements géographiques nécessités par l'analyse spécifique des territoires de CLSC et voisinages en fonction des aires de diffusion qui leur sont propres.**

<sup>1</sup> SFR : il s'agit du seuil de faible revenu après impôt établi par Statistique Canada, Recensement 2006

**Tableau 2.** Tableau comparatif des 12 CSSS de la région de Montréal – Population totale, accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, 2010

Nom du CSSS	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N	N	pi <sup>2</sup>	N	%	N	% <sup>1</sup>
Ahuntsic et Montréal-Nord	155 277	280	466	38 512	24,8	11 023	28,6
Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	131 674	199	0	31 405	23,9	17 343	55,2
Cavendish	119 665	193	483	25 032	20,9	8 305	33,2
Cœur-de-l'Île	105 866	199	870	27 365	25,8	2 207	8,1
Dorval-Lachine-LaSalle	132 382	239	0	22 352	16,9	15 567	69,6
Jeanne-Mance	131 701	234	1 392	38 653	29,3	3 266	8,5
<b>Lucille-Teasdale</b>	<b>167 208</b>	<b>290</b>	<b>736</b>	<b>41 304</b>	<b>24,7</b>	<b>13 759</b>	<b>33,3</b>
De la Montagne	210 361	339	1 752	63 298	30,1	9 072	14,3
Ouest-de-l'Île	208 671	342	0	18 907	9,1	14 329	75,8
Pointe-de-l'Île	187 515	326	0	27 559	14,7	17 719	64,3
Saint-Léonard et Saint-Michel	124 644	224	567	29 995	24,1	6 493	21,6
Sud-Ouest–Verdun	138 918	229	589	38 604	27,8	17 608	45,6
<b>Île de Montréal</b>	<b>1 813 882</b>	<b>3 094</b>	<b>425</b>	<b>402 986</b>	<b>22,2</b>	<b>136 691</b>	<b>33,9</b>

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

Dans le territoire du CSSS Lucille-Teasdale, l'accès médian aux fruits et légumes frais (736 pi<sup>2</sup>) est supérieur à celui de la plupart des autres CSSS de la région. Malgré ce constat, on observe que le tiers des personnes qui vivent sous le SFR se retrouvent dans des secteurs où l'accès aux fruits et légumes frais est nul ou négligeable (tableau 2), ce qui s'apparente à la population générale du CSSS, dont 32 % est également dans cette situation (tableau 1). À noter, le nombre total de personnes vivant sous le SFR qui classe ce territoire au deuxième rang de la région (41 304 personnes), après le CSSS de la Montagne. En proportion (24,7 %), ce groupe est également plus important que dans l'ensemble de la région montréalaise (22,2%).

Le tableau 3 permet de comparer les différents territoires de CLSC et de voisinages du CSSS selon les mêmes données que celles du tableau 2.



**Tableau 3.** Accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, par CLSC et voisinage, CSSS Lucille-Teasdale, 2010

CLSC et voisinages	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N			N	N	%	N
<b>CLSC Rosemont</b>	<b>80 393</b>	<b>135</b>	<b>814</b>	<b>18 034</b>	<b>22,4</b>	<b>3 954</b>	<b>21,9</b>
1 - Angus	12 374	17	1 559	2 342	18,9	879	37,6
2 - Vieux-Rosemont	26 465	50	1 581	6 589	24,9	907	13,8
3 - Rosemont-Nord	15 422	27	814	3 799	24,6	912	24,0
4 - Nouveau-Rosemont	22 812	39	447	5 128	22,5	1 080	21,1
5 - Cité-Jardin	3 320	2	0	176	5,3	176	100,0
<b>CLSC Olivier-Guimond</b>	<b>40 557</b>	<b>74</b>	<b>254</b>	<b>7 496</b>	<b>18,5</b>	<b>2 541</b>	<b>33,9</b>
6 - Louis-Riel	20 040	38	254	3 333	16,6	1 029	30,9
7 - Longue-Pointe	16 963	30	254	3 449	20,3	798	23,1
8 - Guybourg	3 554	6	0	714	20,1	714	100,0
<b>CLSC Hochelaga-Maisonneuve</b>	<b>46 258</b>	<b>81</b>	<b>270</b>	<b>15 774</b>	<b>34,1</b>	<b>7 264</b>	<b>46,0</b>
9 - Maisonneuve	18 366	32	371	6 139	33,4	2 543	41,4
10 - Hochelaga-Sud	11 616	19	0	4 631	39,9	2 411	52,1
11 - Hochelaga-Nord	16 276	30	270	5 004	30,7	2 310	46,2
<b>CSSS Lucille-Teasdale</b>	<b>167 208</b>	<b>290</b>	<b>736</b>	<b>41 304</b>	<b>24,7</b>	<b>13 759</b>	<b>33,3</b>

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

La carte suivante situe les aires de diffusion selon les catégories d'accès aux fruits et légumes frais. Les voisinages sont délimités par une ligne brisée et identifiés par les chiffres correspondant à ceux du tableau 3. Les secteurs gris représentent ceux où l'accès aux fruits et légumes frais est nul. Ceux en rouge indiquent un accès négligeable (50 – 215 pi<sup>2</sup>). Les couleurs jaune et vert pâle désignent les secteurs où l'accès peut être qualifié de passable (216 – 425 pi<sup>2</sup>) ou bon (426 – 850 pi<sup>2</sup>). Le vert foncé identifie les secteurs où l'accès est excellent. Les aires de diffusion les plus défavorisées, c'est-à-dire celles comptant 150 personnes ou plus vivant sous le SFR, sont hachurées.

### Les disparités entre les voisinages

Le tableau 3 indique de grandes différences d'un secteur à l'autre du CSSS, dans l'accès médian aux fruits et légumes frais à distance de marche. L'accès le plus élevé, 814 pieds carrés, favorise le secteur Rosemont, également le plus peuplé des 3 territoires de CLSC. Dans les voisinages des deux autres secteurs, Olivier-Guimond

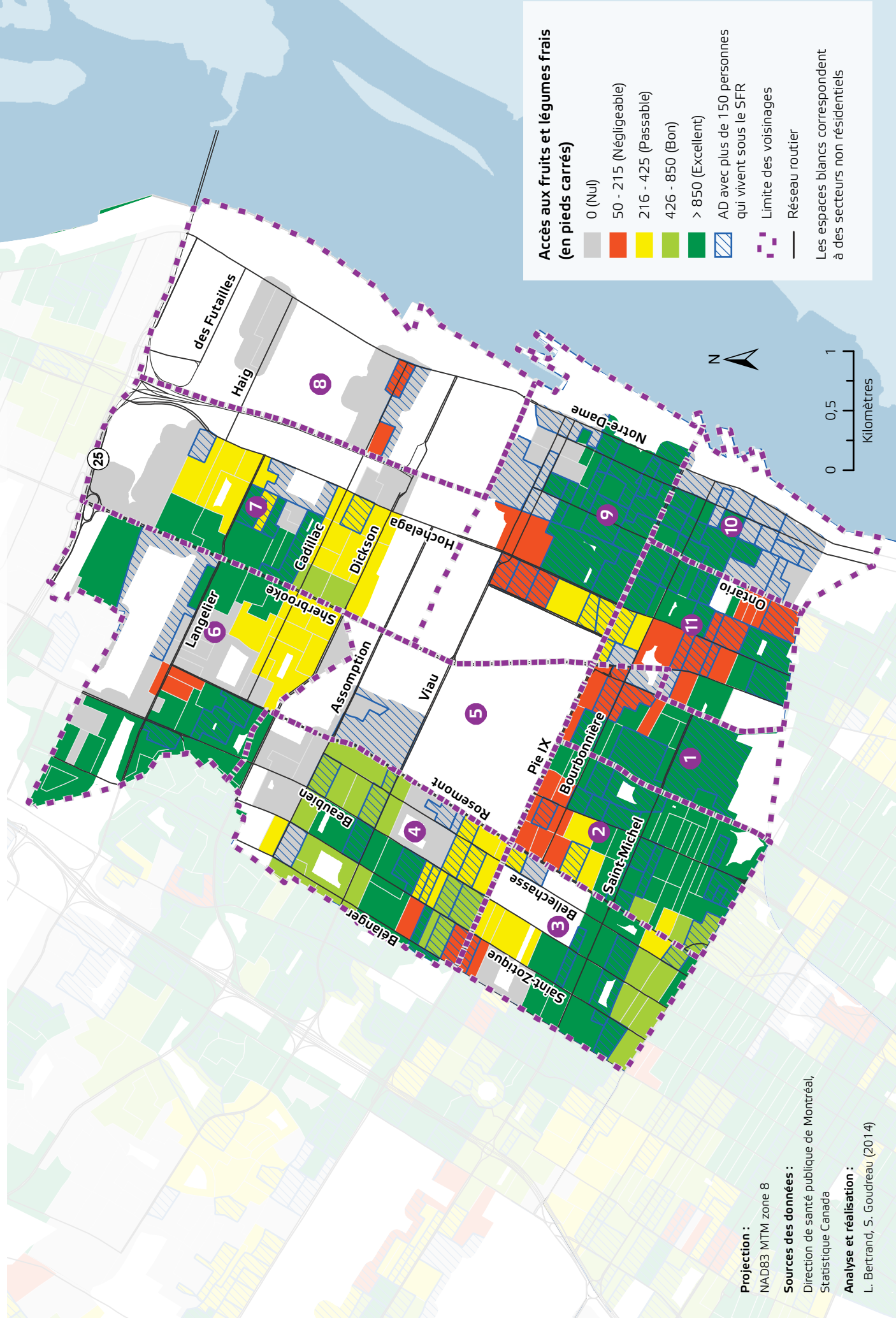
et Hochelaga-Maisonneuve (HoMa), l'accès médian, variant de 0 à 371 pieds carrés, est loin de la valeur rapportée pour l'ensemble du CSSS (736 pi<sup>2</sup>). La plupart des mesures se rapprochent même de la valeur qualifiée de négligeable, soit 215 pieds carrés. Une analyse plus fine des données de l'étude montre d'ailleurs que 44 % de la population totale des trois voisinages de HoMa a accès à moins de 215 pieds carrés de fruits et légumes frais (données non affichées).

Bien que le secteur de Rosemont compte le plus de personnes vivant sous le SFR (18 034 personnes), c'est dans les trois voisinages du secteur Hochelaga-Maisonneuve que l'on retrouve le plus de personnes qui vivent sous le SFR et qui ont peu ou pas d'accès aux fruits et légumes frais à distance de marche (tableau 3). Celles-ci comptent pour 46 % de la population pauvre du secteur.

La carte met en évidence la présence des aires de diffusion les plus défavorisées, soit celles comptant plus de 150 personnes vivant sous le SFR (hachurées), dans presque tous les voisinages du CSSS. Plusieurs d'entre



**Figure 1.** Accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, par aire de diffusion – CSSS Lucille-Teasdale, 2010



elles sont regroupées dans des territoires bien desservis (vert pâle et foncé). Mais on remarque aussi leur forte présence dans les zones rouges (accès négligeable) et grises (accès nul), particulièrement dans les voisinages de HoMa (9,10 et 11) et dans celui de Guybourg (8). Sur l'ensemble du territoire du CSSS, on compte 38 de ces AD défavorisées, où l'accès est nul.

Une particularité ressort de l'analyse du voisinage HoMa-Sud (10) où l'on observe une polarisation entre l'accès nul (en gris), pour 52 % de sa population et l'accès excellent (vert foncé) qui varie, pour l'autre portion, de 1 195 pi<sup>2</sup> à 2 477 pi<sup>2</sup> (données non affichées). Le voisinage Guybourg attire aussi l'attention puisque l'accès aux fruits et légumes frais y est déficient dans toutes les aires de diffusion, pour 100 % de sa population. Une publication de la Direction de santé publique, «*Regard sur la défavorisation en 2006, Série 2*»<sup>2</sup>, souligne également, dans le rapport du CSSS Lucille-Teasdale, une proportion élevée de la population de ces deux voisinages vivant dans des conditions matérielles défavorables, soit 70 % dans HoMa-Sud et 75 % dans Guybourg.

### Comparaison avec la situation de 2004

Le graphique 1 permet de comparer l'accès qu'avait la population de ce territoire en 2004 avec les données actuelles.

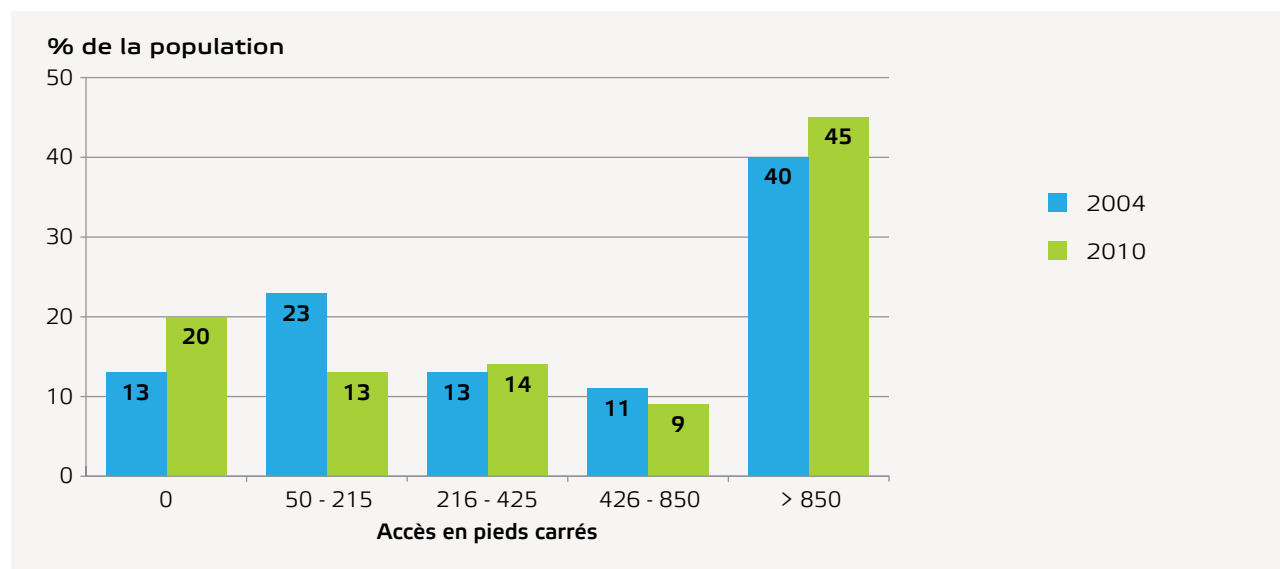
La comparaison des deux études fait apparaître qu'en 2010, plus de personnes (20 % versus 13 %) ont un accès nul aux fruits et légumes frais, mais qu'également plus de personnes ont un excellent accès (45 % versus

40 %). On observe surtout, en 2010, une forte diminution de la proportion de personnes (de 23 % à 13 %) qui avaient un accès négligeable en 2004. Un examen plus spécifique des données (non affichées) des voisinages indique que des changements ne se sont pas produits là où ils auraient été bénéfiques. Par exemple, on n'observe pas de changement dans Guybourg entre 2004 et 2010. Dans HoMa-Sud, l'accès a été réduit à 0 dans 4 AD et est devenu négligeable dans 6 autres AD. Dans Louis-Riel, 11 AD ont vu une amélioration de l'accès qui est excellent en 2010.

### Discussion

L'accès médian aux fruits et légumes frais estimé pour le territoire du CSSS Lucille-Teasdale dissimule de grandes disparités entre les secteurs de CLSC et entre leurs voisinages. L'importance, en nombre, des populations, ou l'historique des voisinages n'apparaissent pas comme facteurs explicatifs. La densité résidentielle sur le territoire du CSSS s'élève à plus de 11 800 personnes /km<sup>2</sup>. Or, le rapport régional de l'étude, fait plutôt ressortir un meilleur accès là où la densité résidentielle des aires de diffusion et le nombre de personnes vivant sous le SFR sont plus élevés. Ce n'est pas le cas à l'échelle des voisinages de ce CSSS. Ainsi, en comparant les trois voisinages de Hochelaga-Maisonneuve à ceux de Rosemont, des nombres importants de personnes vivant sous le SFR apparaissent dans les deux secteurs. L'accès médian aux fruits et légumes frais s'avère pourtant moindre dans HoMa et un nombre beaucoup plus élevé de personnes pauvres s'y retrouve avec peu ou pas d'accès.

**Graphique 1.** Répartition de la population selon l'accès aux fruits et légumes frais en 2004 et en 2010, CSSS Lucille-Teasdale



<sup>2</sup> [http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx\\_asssspublications/978-2-89673-012-4.pdf](http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssspublications/978-2-89673-012-4.pdf)

Même si le nombre de commerces mesurés dans les deux études est moindre en 2010 (37) qu'en 2004 (40), la différence ne peut expliquer les changements observés sur l'accès aux fruits et légumes frais (Graphique 1). Certaines questions doivent donc être mieux examinées. Par exemple, y aurait-il eu transformation de commerces, ou un remplacement de certains types de commerces par d'autres avec modification de l'offre de fruits et légumes frais ? S'est-il plutôt produit, au cours des années, un déplacement des personnes ou de nouveaux développements résidentiels près de commerces intéressants ? Il va de soi que cette mise à jour doit être effectuée. À titre d'exemple, une petite épicerie a été mise sur pied en 2012, comme entreprise d'économie sociale, dans le cadre d'une initiative menée à Rosemont. Si l'accès aux fruits et légumes frais était à nouveau mesuré dans le voisinage Nouveau-Rosemont (voisinage 4 sur la carte), une bonne partie de quelques aires de diffusion apparaîtraient en vert pâle. De plus, les prix y sont contrôlés dans le respect de la viabilité commerciale et de la capacité financière de la clientèle.

### En perspective

Dans les trois secteurs du CSSS, une mobilisation importante est en cours sur les enjeux alimentaires. Cette étude rend compte de l'accès régulier aux aliments santé. Elle n'inclut pas les activités, telles les marchés saisonniers ou les jardins collectifs, ou autres actions qui visent à améliorer l'accès aux fruits et légumes frais. Il sera pertinent de mesurer éventuellement la contribution de ces interventions à un meilleur accès en tenant compte de leur nature spécifique et de la population rejointe.

L'amélioration observée quant à une proportion plus élevée de personnes ayant un excellent accès appuie la pertinence de poursuivre les efforts.

Il est fort probable que les mêmes actions ne seront pas appropriées dans les divers voisinages où l'accès aux aliments santé doit être amélioré. Tenant compte de leurs caractéristiques distinctes rapportées dans ce cahier, une analyse plus fine des environnements, de leur aménagement, de leur population, des souhaits de solution formulés par les résidents devra être assurée. Des efforts soutenus de tous les secteurs tant municipal, que social, économique, ou communautaire, méritent d'être poursuivis, de manière conjointe et novatrice, pour bâtir un système alimentaire local qui favorise la santé de tous dans ce territoire de CSSS.



## Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal – Regard sur le territoire du CSSS Lucille-Teasdale

Une réalisation du secteur  
Environnement urbain et santé,  
Direction de santé publique de  
l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301 Sherbrooke Est  
Montréal, (Québec) H2L 1M3  
santemontreal.qc.ca

© Direction de santé publique  
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2014)  
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89673-351-4 (série)  
ISBN 978-2-89673-362-0 (version imprimée)  
ISBN 978-2-89673-363-7 (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014  
Dépôt légal - Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 2014

### Auteurs

Lise Bertrand  
Sophie Goudreau

### Collaboration

Francine Hubert  
Michel Fournier  
François Thérien

### Édition

Deborah Bonney

### Graphisme

Paul Cloutier

### Photos

P.2 : Y'a Quel'Qu'un l'aut'bord du mur  
P.3 : Jardin Guybourg  
P.7 : Y'a Quel'Qu'un l'aut'bord du mur



**Agence de la santé  
et des services sociaux  
de Montréal**

**Québec** 